

COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ECOLE

Du 27 juin 2023 à 17h30

PRESENTS :

Représentants des Parents d'élèves : Mme VANDEERWEE, Mme BOIS, Mme MUDO, Mme SALEZ

Enseignants : Mr CONGY, Mme MARTIN, Mme MONTIEL, Mme CALISE, Mr SIRAC et Mme FOURNOLS

Représentants de la Mairie :

Mme LISSARRE, conseillère municipale responsable de la commission des écoles.

DDEN :

Mme SOLÉ

Excusés : Mr MANAS , Maire, Mme L'Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mr BEAUVOIS, Mme ROHEE, Mme LISANTI, représentants parents d'élèves et Mme BRUZI, enseignante.

1) L'équipe pédagogique :

L'organisation pédagogique pour la rentrée 2023 n'est pas encore définie et sera établie en conseil des maîtres à la prérentrée.

L'équipe pédagogique voit le départ de Mme BRUZI et de Mr CONGY qui vogueront vers de nouvelles fonctions et nous leur souhaitons une bonne continuation dans leurs futurs postes. Nous avons le plaisir d'accueillir Mme CALISE et Mr SIRAC qui arrivent parmi nous dès la rentrée prochaine.

De plus nous soulignons également le départ de Sébastien Argence notre intervenant sportif qui ne sera donc pas avec nous à la rentrée.

2) Bilan financier.

Financement Mairie 2023 : Toujours de cent euros par enfant et par année civile.

Ce financement est consacré aux fournitures administratives, aux fournitures scolaires, aux matériels de sport, à la pharmacie et aux transports.

Pour rappel :

Le budget municipal s'établissant de manière annuelle pour 2023 :

Budget attribué de janvier à juin: (127 X 60) 7620€

Transports : 3530€

Financement Coopérative :

Les mouvements effectués sur le compte en banque de la coopérative scolaire sont détaillés par Mme MONTIEL (le livre de comptes est à disposition de l'ensemble du Conseil d'École).

-**les entrées d'argent :** avec un reliquat des années précédentes de 2666,15€ et la participation des familles de 1312€ à la coopérative, la vente des sapins pour 120€, la vente des photos pour 2107€ et un don de la part de l'association des nin's pour 400€ . Il n'y a pas eu d'autre rentrée d'argent depuis le précédent conseil d'école.

-**les sorties d'argent:** 3864,21€ comprenant 319,84€ de cotisation OCCE et 1466 € de photographe.

(bénéfice des photos de 641€) et 910,17€ d'activités pédagogiques (projets des classes, spectacle de fin d'année, ...), la SACEM se monte à 135,59€ et la sortie à Sigean à 2477,60€ .

Mme MONTIEL, mandataire, annonce un solde positif de 1285,95€.

3) Bilan pédagogique 2022-2023

➤ « PPMS »

3 PPMS ont été prévus cette année :

Jeudi 20 octobre : "Intrusion-attentat" dont nous avons déjà fait le bilan au premier conseil d'école.

Mardi 18 janvier: confinement. Cet exercice n'ayant pu avoir lieu car l'école était fermée en raison d'un mouvement de grève national, il sera reporté à une date ultérieure.

Mardi 30 mai : « Intrusion-attentat pendant la récréation », cet exercice s'est fait en présence de la gendarmerie et de Mme Lissarre. Les élèves ont été mis en sécurité en moins de 2 minutes (1min42s).

Projets des classes :

Le projet natation du cycle 2 :

Priorité nationale (12 séances à la piscine de St Cyprien) avec séances obligatoires 2 fois par semaine. Ce projet sera reconduit l'année prochaine avec 2 séances par semaine qui seront toujours le mardi et le jeudi du 1er avril au 24 mai.

Projet USEP auquel participe l'école chaque année et dont l'adhésion est entièrement prise en charge par la municipalité.

Les CP et CP-CE1 : « trot'équilibre » le 13 février et « Anim'athlé » le 21 mars

Les CE1-CE2 : « Anim'athlé » le 21 mars et « Olympiades » le 14 avril

Les CM1 : « Acrosport » le 17 février et « courses d'orientation » le 22 mai

Projet « Chant » :

Les CP, CP-CE1 et CE1-CE2 ont participé aux rencontres chantantes à Cabestany

Les CM1 et les CM2 ont participé aux rencontres chantantes à Ortaffa

Projet citoyen :

Visite du centre de la mémoire de Perpignan pour les CM2 avec l'Association du Souvenir Français.

Découverte des instances municipales par les CM2 le 6 juin accompagnés par Mr le Maire, Mme Lissarre et Mr Torres.

Mr Le Maire nous a expliqué le déroulé de cette visite ainsi que sa volonté de renouveler chaque année ce moment avec les CM2 qui peut donner envie aux élèves de s'impliquer dans la vie du village et donc leur permettre d'être de futurs citoyens avertis.

Projet autour de la santé et la sécurité :

Intervention de la MPPF (Maison de prévention et de protection des familles)

CM1 : thème du harcèlement et du cyber harcèlement

CM2 : Permis internet et les dangers d'Internet

Intervention de l'Infirmière scolaire :

CP et CP-CE1 : les dents (le 7 et le 11 avril)

CE1-CE2 et CM1 : Le sommeil et l'hygiène (le 7 et le 11 avril)

CM2 : la puberté (le 13 avril)

Projet « Nature »

Les CM2 ont également participé à l'embellissement du village au rond point du village .

Malheureusement, les CP, CP-CE1 et CE1-CE2 n'ont pu réaliser les semis avec l'association des chasseurs au parcours de santé en raison des conditions météorologiques.

Les plantations n'ont pas pu également se faire en raison du plan sécheresse.

Sortie de fin d'année en lien avec les apprentissages :

L'ensemble de l'école est partie à Sigean avec des ateliers pédagogiques :

CP : « A table » sur les régimes alimentaires

CP-CE1 : « Qui es-tu chimpanzé ? »

CE1-CE2 : « Classe pas si bêtes »

CM1 : « Cours nage vole rampe »

CM2 : « A chacun ses dents »

Animation au sein de l'école favorisant la convivialité et l'amélioration du climat scolaire :

Le printemps des poètes (le 24 mars) avec la participation de l'association des Nin's qui a tenu une buvette.

Le carnaval (le 21 avril) avec la participation de l'association de parents d'élèves « les Nin's »

L'accueil des GS par les CP (les 22 et 26 juin)

La fête de l'école (le 16 juin) avec la participation de l'association des Nin's qui a tenu une buvette.

Nous remercions chaleureusement l'Association des Nin's pour leur accompagnement et le dévouement tout au long de cette année .

4) Point sur la rentrée 2023

Effectifs prévus :

134 élèves, à ce jour, sont potentiellement inscrits pour la rentrée 2023.

CP :34 CE1 :28 CE2 :28 CM1 :21 CM2 :23

Avec l'accord de notre Inspectrice nous renouvelons l'Accueil Décalé à 9h pour les CP le jour de la rentrée, le 4 septembre.

5) Aménagements / Équipements / Travaux : demandes soumises à la Municipalité

Nous remercions la mairie pour l'entretien quotidien de nos locaux.

Quelques demandes :

-Problème de câble du TBI dans la classe de Mme MONTIEL, en effet, la longueur restant de câble ne permet plus au TBI de monter.

-Rénovation (coup de peinture du dessus de porte de la classe de Mme MONTIEL

-Voir à rénover le revêtement du sol de la classe de Mme MARTIN qui présente de nombreuses irrégularités dues à l'usure.

7) Questions

Questions de l'équipe enseignante.

Est-il prévu de remplacer Mr Argence pour les interventions sportives dans les classes ?

Est-il prévu la mise-en place d'un préau plus important ?

Réponse de la municipalité : Nous prenons note de la demande.

Questions des délégués de parents d'élèves :

les parents d'élèves s'interrogent sur la plaquette ci-jointe. Les transports vers ces sites sont-ils pris en charge par le Conseil général? Pourquoi l'école n'organise-t-elle pas plus de sorties culturelles financées par le Conseil Général? (exemples du Mémorial de Rivesaltes qui entre dans le projet de l'école "porteuse de valeurs", de la réserve Marine de Banyuls-Cerbère qui entre dans le projet d'école "eco-responsable" etc...).

Réponse :

Les sorties scolaires se font en fonction de la progression de chaque classe, il est en effet intéressant d'utiliser ce document quand les sites nous intéressent dans le cadre de notre projet de classe. Sachez que même si les transports sont gratuits (1 bus par classe) les sites sont payants.

6) Informations diverses :

Nous tenons à remercier notre Inspectrice qui nous a permis de bénéficier d'une formation avec les intervenants de l'ITEP peyrebrune de Nefiach afin d'avoir une meilleure connaissance des enfants relevant de TCC et de TDAH

Nous avons réalisé l'Évaluation d'École et nous sommes en attente du retour des Évaluateurs.

Une réflexion sera menée sur la pertinence des goûters autorisés à la récréation du matin (autorisation ou non et si oui quel type de goûter).

Les listes des classes ne seront pas affichés à la rentrée et la constitution de ces dernières se fera dans la cour le jour de la rentrée.

Vote par correspondance redemandé pour les élections de parents d'élèves 2023.

Acceptation à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Secrétaires de séance : Mr CONGY et Mme MONTIEL

La Directrice : Mme FOURNOLS